







## GLAIZIL — GLAPIR

ac. Quand il n'y a qu'une seule vésicule arrondie-sac s'ouvrant isolément par une portion réformant les glandes *acineuses* simples (glandes de la grenouille, glandes à venin du crapaud) ou (glandes en grappe, sébacées, de Bartholin, salivaires, glande mammaire, etc.) Mais si est des dont le tissu est morcelé, remanié par la pénétration d'autres tissus, vaisseaux ou tissu conjonctif, et plus ou moins toute connexion avec l'épithélium a donné naissance : telles sont les glandes

glandes vasculaires sanguines : rate, corps thymus, amygdales, corps pituitaire.

Il y a deux sortes de glandes : les glandes ouvertes, avec un canal ou orifice excréteur et les vésicules, dépourvues d'orifice excréteur. Les premières sont un produit de sécrétion qui est versé sur les épithéliales correspondantes ; les autres laissent leurs produits dans le sang, d'où le nom de glandes vasculaires sanguines. Au point de vue physiologique, les glandes sont dites *excrémentielles* quand la sécrétion est destinée à débarrasser l'organisme de divers déchets (glandes sudoripares), *récrémentielles* quand leur complément des actes utiles à l'organisme (digestion, absorption, de l'albumine) et est résorbé après avoir exercé ses actes (salive, suc gastrique). Il en est d'autres, comme la foie, qui seraient *excrémento-récrémentielles* (produit de sécrétion externe, excréte par l'holodéoque) est formée en même temps que le suc, sécrétion interne (glycogénie hépatique).

D'après les grandes fonctions auxquelles elles servent, on a groupé les glandes en plusieurs classes : glandes *digestives* (salivaires, gastriques, pancréatiques), glandes servant à la reproduction (ovaires, mamelles), glandes éliminant les déchets (reins, poumons, foie), glandes  *nutritives*, servant aux mutations organiques (foie, pancréas, thyroïde), glandes à rôle *défensif* (sébacées, lacrymales). Quand une de ces glandes est malade, son fonctionnement ou qu'elle est soustraite

**GLANER** (pour *glener* — du bas lat. *glenare*, que l'on trouve dès le vi<sup>e</sup> s., et dont l'orig. est incert.) v. n. Ramasser les épis qui traînent dans les champs, après l'enlèvement des récoltes et avant qu'on y ait conduit les moutons.

— Fig. Trouver des restes là où d'autres ont fait d'amples provisions : *L'on ne fait que glaner après les anciens*. (La Bruy.)

— v. a. Ramasser après la moisson : **GLANER du blé, du froment, &c.** Recueillir morceau par morceau : **GLANER le bois tombé**. (Lamart.) & Se dit des choses de l'esprit : **GLANER des faits**.

**GLANEUR, EUSE** n. Celui, celle qui glane.

**Glaneuses (LES)**, tableau de François Millet (1857), au Louvre. — Dans un champ, trois femmes marchent en râulant.



Les glaneuses, d'après François Millet.

massant les épis oubliés. Au loin, des paysans entassent











